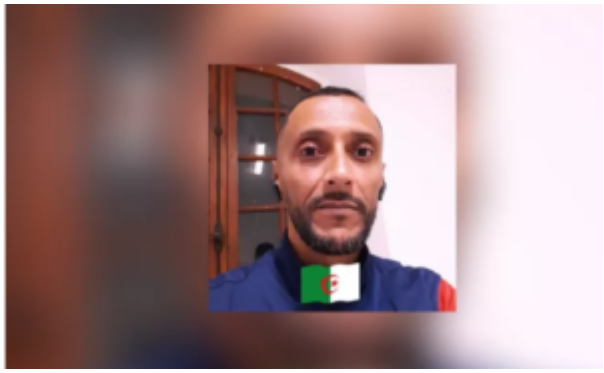
Aix-en-Provence (13) : Une étudiante enlevée, séquestrée puis violée sous la menace d'une arme. Le suspect déjà condamné à 18 ans de prison. Il avait été libéré le six juin de cette année (MàJ : Profil du récidiviste)

14/07/2026 à 8h53



Cet homme, né en Algérie et adopté par un couple de Français, a été condamné en janvier 2013 à 18 ans de prison par la cour d'assises des Alpes-Maritimes pour plusieurs viols. Lors du procès, Christian E. avait reconnu cinq viols. À l'époque de l'audience, l'accusé était marié et père d'un enfant. Le mode opératoire utilisé dans les Alpes-Maritimes était exactement le même qu'à Aix-en-Provence : l'homme enlevait ses victimes en voiture, les conduisait à l'abri des regards, les violait… puis les ramenait.

Une jeune fille, mineure, avait ainsi été enlevée à la sortie de son établissement scolaire. Elle était parvenue à composer le numéro de sa mère qui avait prévenu les forces de l'ordre.

La jeune fille avait été violée sur les hauteurs de Nice avant d'être reconduite en plein centre-ville. Une autre victime, étudiante, avait été enlevée au niveau du mini-tunnel de Magnan, à Nice, tandis qu'une autre jeune fille avait été emmenée après avoir retiré de l'argent à un distributeur.

Libéré le 6 juin

Christian E. était sorti de prison le 6 juin dernier, après quinze ans de réclusion dont les six derniers mois sous le régime du placement extérieur. Durant ces six derniers mois, il était hébergé à Gardanne, au sein d'une structure qui œuvre à la réinsertion des personnes incarcérées, et travaillait dans un parking d'Aix-en-Provence. De nombreux étudiants garent leur véhicule dans le parking en question car ils y bénéficient d'un tarif préférentiel proposé par la métropole.

En novembre et en décembre dernier, vraisemblablement au moment de son placement extérieur, l'homme avait posté plusieurs photos de lui sur Facebook. Une première agrémentée d'un émoji du drapeau de l'Algérie où on le voit avec un collier de barbe et des écouteurs, une seconde avec une femme, avec laquelle il semble être en couple, et une troisième avec un chat.

Le Figaro

12/07/2026

Selon le procureur, le suspect, détenu depuis 2011, avait été condamné en janvier 2013 par la cour d'assises des Alpes-Maritimes à 18 ans de prison pour enlèvement, séquestration, viol et agression sexuelle avec menace ou usage d'une arme, à 18 ans de réclusion, assortie d'une mesure de sûreté de 12 ans et d'une obligation de suivi socio-judiciaire, mis en place lors de sa libération.

Selon *La Provence*, il était alors accusé de plusieurs viols, ce que le parquet n'a pas été en mesure de confirmer immédiatement. L'homme, qui a reconnu les faits lors de sa première audition, doit être présenté à un juge d'instruction dans la journée pour une mise en examen pour enlèvement, séquestration, viols et agressions sexuelles avec menace ou usage d'une arme, menaces de mort, le tout en récidive légale, a précisé le procureur d'Aix-en-Provence. (…)

RTL

Selon une source policière, citée par La Provence, la jeune femme [de 19 ans] a « appelé le 17 sur son portable sans parler », mais « malgré la mobilisation de toutes les équipes de nuit, nous ne sommes pas parvenus à localiser la voiture à temps », a déclaré au quotidien un enquêteur.

Ayant réussi à regagner son domicile, où l'attendaient des policiers, la jeune femme leur a communiqué le numéro de plaque d'immatriculation de son agresseur, ce qui a permis son interpellation rapide. (…)

Le Parisien

11/07/2026

INFO LA PROVENCE. Nuit d'horreur pour une étudiante aixoise. Vers minuit ce vendredi, sous une chaleur étouffante, la jeune femme de 21 ans était tranquillement sortie prendre l'air devant la résidence des Gazelles, où elle loge, quand une voiture s'est portée à sa hauteur. L'homme au volant n'était pas à la recherche d'un renseignement : il était venu rôder devant la cité universitaire, à la recherche d'une proie.

Sous la menace d'un couteau, le prédateur allait embarquer de force l'étudiante, tétanisée. Il prenait ensuite la direction

d’une colline sur les hauteurs d’Aix-en-Provence. Sur le trajet, malgré l’effroi, la victime allait tenter d’alerter discrètement la police de son kidnapping*. “Elle a appelé le 17 sur son portable, sans parler, pour ne pas avertir son agresseur. Malgré le brouhaha, l’opératrice de la centrale a immédiatement compris la gravité de la situation et ce qui était en train de se passer en écoutant les propos très violents de l’agresseur”,* souffle une source policière. (…)

La Provence

Le suspect a immobilisé sa voiture à l’écart, dans un secteur reculé, et a violé l’étudiante, en la menaçant avec son couteau.

Après environ trois heures de séquestration, la victime est parvenue à regagner son domicile, dans des circonstances encore inconnues. Prise en charge par les forces de l’ordre, elle a livré une information décisive : le numéro d’immatriculation du véhicule, qu’elle avait retenu malgré les faits qu’elle venait de subir.

Les enquêteurs ont aussitôt lancé un vaste contrôle sur les axes routiers du secteur. En moins d’une heure, l’homme a été repéré et interpellé par les policiers de la brigade anticriminalité (BAC) d’Aix-en-Provence, au volant de sa voiture, dans le quartier des Milles.

Âgé de 47 ans et domicilié à Gardanne, l’homme est défavorablement connu de la justice. Selon le quotidien régional, il a été condamné en 2013 par la cour d’assises à 18 ans de réclusion criminelle, dont 12 ans de période de sûreté, pour des viols en série. Incarcéré depuis 2010, soit une détention de plus de seize ans, il a été **libéré le 6 juin dernier, au terme de plusieurs mois passés sous un régime de détention allégé, censé favoriser son retour à la vie libre**.

Une enquête a été ouverte par le parquet pour enlèvement, séquestration et viol.

La Provence